

Alertswiss vous alarme en cas de catastrophe

La Confédération et les cantons sortent une nouvelle application pour les téléphones mobiles. Voici ses propriétés

Au bon vieux temps, il y avait les sirènes. Elles vous avertissaient d'une catastrophe, imminente ou en cours, et vous en appreniez plus en écoutant la radio. À l'heure des téléphones mobiles, le dispositif n'est pas inutile mais un tantinet désuet. Voilà pourquoi la Confédération et les cantons ont décidé de lancer une application smartphone gratuite baptisée «Alertswiss». Elle vous alerte d'un danger immédiat au moyen d'un *push* et vous renseigne sur les précautions à prendre.

Guy Parmelin, chef du Département fédéral de la sécurité, a résumé les enjeux jeudi à Berne. «En cas d'accident industriel, de catastrophe naturelle, de pandémie ou d'attentat terroriste, il est primordial de pouvoir vite déclencher l'alarme et de transmettre l'information à la population. Des consignes rapides permettent de sauver des vies.» Selon lui, il était urgent d'agir dans ce sens. «Les catastrophes naturelles comme les canicules, les inondations ou les glissements de terrain deviennent de plus en plus nombreuses.»

Tous les habitants du pays vont-ils recevoir une alerte sur leur téléphone quand un gigantesque incendie ravagera la vieille ville de Berne? Non. La police cantonale bernoise, qui déclenchera l'alarme, circonscrit un périmètre comprenant la ville et ses alentours. Aucun risque qu'un Genevois ou un Vaudois ne reçoive le *push*. À une exception près: si une famille lémanique visite au même moment le parc aux ours à Berne, elle recevra le message d'alerte.

Un progrès pour les sourds

D'ailleurs, l'utilisateur pourra choisir exactement le type de messages qu'il souhaite recevoir. Il peut s'abonner à toutes les informations sur les cantons qu'il a sélectionnés. Il peut décider de recevoir uniquement les alertes ou, danger plus important, les alarmes. «L'application pour téléphones mobiles procure deux améliorations, souligne Guy Parmelin. Elle va nous permettre d'alerter la jeune génération. Et nous pourrions aussi atteindre les personnes malentendantes.»

La Confédération a investi 1,1 million pour développer l'application. Il en coûtera 250 000 francs par an pour les frais de fonctionnement. Les cantons ont grandement collaboré à la mise en place de ce nouveau système d'alerte au niveau national. Ils seront les premiers à l'utiliser. À eux de déclencher l'alarme sur leur territoire. Mais que se passera-t-il en cas de catastrophe touchant une vaste région? «Le canton touché en premier va définir une zone rouge qui dépasse ses frontières, explique Olive Wetter, responsable du projet. Cela envoie automatiquement une alerte à la centrale d'intervention du canton voisin, qui prend les mesures adéquates.»

Que se passe-t-il en cas de catastrophe nucléaire majeure? Les touristes et les personnes n'ayant pas l'application Alertswiss resteront-ils dans l'ignorance? Non. Dans les cas extrêmes, la Confédération conserve la possibilité d'obliger les trois opérateurs téléphoniques à envoyer des messages d'urgence à tous les usagers du réseau suisse.

Arthur Grosjean